

Mail reçu le 11/10/2022 à 19h47

Je suis opposé à ces opérations de ré-ensablement pour les raisons suivantes ;

- Le prélèvement du sable au droit du banc de Bernet, malgré ce qui a pu être dit, va détruire un biotope qui est déjà difficile à préserver dans le bassin d'Arcachon.
- Ce ré-ensablement n'est pas pérenne et le coût de ces travaux, pour quelques mois d'affluence sur ces plages, pourrait être affecté à des actions plus profitables à l'environnement du bassin qui est déjà suffisamment malmené par la sur-fréquentation touristique.
- Enfin, pourquoi avoir créé un parc marin et envisager de tels travaux contraires aux objectifs de ce parc ?

Je confirme donc mon opposition à ces travaux tels que prévus.

Gilbert LANDREAU

